



## Irrégularité PV AG copropriété

Par **JR33**, le **05/02/2019** à **15:30**

Bonjour,

Notre AG de copropriété a eu lieu le 10 janvier 2019 avec le syndic. Notre gardienne ayant démissionné le 29 décembre 2018 il est prévu son remplacement soit par un gardien, soit un intendant soit une entreprise de nettoyage. Il a été convenu qu'une AGE serait convoquée de manière à ce que les 74 copropriétaires fassent un choix entre ces 3 possibilités; Le PV de l'AG établi par le syndic ne mentionne pas cette disposition et aujourd'hui le conseil syndical (9 personnes sur 74) a décidé de sélectionner de son propre chef des candidatures pour embaucher un Gardien.

Il y a je pense une irrégularité dans la transcription du PV de l'AG qui fait "fi" de la convocation d'une AGE. Je pense qu'il revient de droit aux 74 copropriétaires de faire leur choix et non aux 9 copropriétaires du conseil syndical de décider de l'embauche d'un gardien. En ma qualité de copropriétaire résident, que puis-je faire vis à vis du syndic pour dénoncer cette irrégularité et obtenir la convocation d'une AGE? Cordialement. Joël ROMEU